



L'huissier s'est trompé mais veut que je paie

Par **mod77**, le **11/06/2011 à 20:45**

Bonjour,

J'ai fait faire un commandement de payer en vue d'une expulsion, par un huissier, mais ce dernier n'a pas respecté les délais, ce qui fait que la procédure a du être recommencée. J'ai saisi la chambre des huissiers. Le huissier a reconnu sa faute et se contente de refaire à ses frais la procédure. Mais, je lui ai demandé, en plus, de se charger de récupérer la dette des locataires car mon affaire devait être déjà fini depuis 3 mois et j'ai perdu donc de l'argent et j'ai du faire face à des découverts.

Le président, de la chambre des huissiers me dit que l'offre de l'huissier est correcte.

Et aujourd'hui, l'huissier me réclame l'argent de son travail.

Que puis-je faire pour obtenir de l'huissier qu'il fasse à ses frais le recouvrement de la dette des locataires en plus de sa procédure de commandement?

Pouvez-vous m'aider SVP?

Merci